

## Accueil en droit des étrangers

Au sein du CIAS Pays de Martigues, le Pôle Social propose au public étranger ou d'origine étrangère un service d'accueil offrant informations et interventions juridiques en matière de séjour et de nationalité pour le règlement de situations administratives ou sociales diverses.

## Présentation

Au cours de votre accueil, nous évaluerons vos besoins et définirons les orientations prioritaires en recherchant les réponses les plus adaptées à votre situation en lien avec la législation en vigueur.

Nous pourrions vous proposer un suivi individuel par un travailleur social en vue de vous accompagner et vous aider dans vos demandes sociales.

## Informations pratiques

### Que faire . A qui vous adresser ?

Les accueils sur RDV sont assurés par un Conseiller Socio-Juridique spécialisé en droit des étrangers et droit social lié aux étrangers.

Ce dernier fait partie du Réseau des Point d'Appui et d'Accès aux Droit des Étrangers, réseau départemental créé en 1993 qui comprend une vingtaine de structures de proximité à travers les Bouches du Rhône.

Les missions de cet accueil sont les suivantes :

- > Guider sur les démarches administratives, sociales et juridiques liées aux conditions de séjour et de nationalité
- > Délivrer certains documents d'information et rassembler les pièces nécessaires à la constitution des dossiers suivants
  - regroupement familial ;
  - droit du séjour;
  - établissement des dossiers de visa ;
  - accès à la nationalité française ;
- > Informer sur les nouvelles procédures mises en place ;
- > Rédaction des recours gracieux et hiérarchiques, relais avec les avocats pour les recours contentieux ;

Il dispose :

- > De compétences juridiques en matière de séjour et de nationalité,
- > D'une connaissance des publics,
- > De liens privilégiés avec les autres acteurs de l'action sociale et les partenaires qui exercent sur le champ de l'accès aux droits.

Il propose pour le traitement des demandes :

- > Une évaluation Socio- Juridique de la situation ;

- > Un information individualisée ;
- > Des actions collectives auprès de groupes ou de travailleurs sociaux sur la réglementation en matière de séjour et de nationalité ;
- > Une action de réorientation sur les structures de droit commun concernées par la demande

## Public concerné :

Accueil des personnes étrangères ou d'origine étrangère issues du territoire du CIAS et plus particulièrement Martigues.

Accueil physique sur RDV du lundi au vendredi au sein du Pôle Social, au premier étage de l'Hôtel de Ville.

## En savoir plus



- > Dossier de Regroupement Familial : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R1251.xhtml> (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R1251.xhtml>)

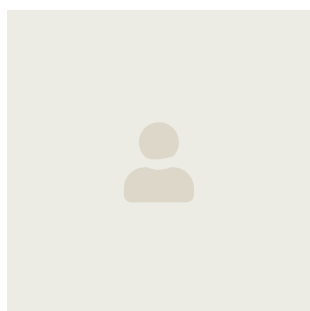


- > Dossiers en lien avec le séjour et nationalité : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers#!/Particuliers/page/N20306> (<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers#!/Particuliers/page/N20306>)



- > Dossiers de visas : [https://france-visas.gouv.fr/fr\\_FR/web/france-visas](https://france-visas.gouv.fr/fr_FR/web/france-visas) ([https://france-visas.gouv.fr/fr\\_FR/web/france-visas](https://france-visas.gouv.fr/fr_FR/web/france-visas))

## Contact



### PÔLE SOCIAL – CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

-  Rond-point de l'hôtel de ville  
Avenue Louis Sammut  
13500 Martigues (<https://www.google.com/maps/?q=Rond-point+de+l'hôtel+de+ville+Avenue+Louis+Sammut+13500+Martigues>)
-  8h30–12h30 et 13h30–17h30 du lundi au vendredi
-  0442443156
-  [Courriel](#)

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser